

# Saint François de Laval



Numéro 50 | Mai 2025

Bulletin du Centre d'animation François-De Laval



## L'irréductible Demers

Par Martina de Vries

Au cours des multiples procès nécessaires pour canoniser un Serviteur de Dieu<sup>1</sup> (SdD), dans notre cas François de Laval, le rôle du promoteur de la foi (anciennement l'avocat du diable) est d'apporter des objections (*animadversiones*), afin d'assurer que les tous les critères de sainteté de l'Église soient respectés. Nous présentons ici le combat déterminé de G.-É. Demers, relateur de la Cause, pour répondre à ces objections, présenté humoristiquement sous la forme des récits d'Astérix<sup>2</sup>.

### « Ils sont fous, ces Romains<sup>3</sup>! »

Notre histoire débute à Rome, en 1918, dans la Maison qui rend fou<sup>4</sup>, c'est-à-dire la bureaucratie du Vatican. La Cause de canonisation de François de Laval est arrêtée<sup>5</sup>. La 2<sup>e</sup> *Positio* ne peut être acceptée pour trois raisons : Rome a besoin de beaucoup plus de documents historiques, et provenant d'époques variées, pour étudier tous les aspects de la vie du premier évêque ; ces documents doivent être commentés, afin de faire la démonstration de ses vertus ; et il faut parler le jargon romain. C'est à y perdre son latin!

(suite en page 2)

Dessin par Cyrille-Gauvin Francœur représentant humoristiquement le combat des irréductibles prêtres du Séminaire des Missions étrangères de Québec (SMÉQ) pour mener à bien la Cause de canonisation de François de Laval.





# L'irréductible Demers

(suite de la page 1)

Mais à Québec, le Séminaire d'irréductibles prêtres suggère de confier la mission de rédiger une nouvelle *Positio* au meilleur guerrier du village, Demers<sup>6</sup>, dont la compétence et la rigueur avaient déjà été prouvés. Il serait appuyé dans son aventure par le sous-chef Gosselin<sup>7</sup> et les druides Quentin et Antonelli<sup>8</sup>.



Georges-Édouard Demers, relateur de la Cause, représenté comme un guerrier gaulois par C.-G. Francœur.

## Le Tour de Gaule

De 1932 à 1940, notre modeste héros parcourt la Gaule (France), se rendant dans 45 dépôts d'archives et 5 bibliothèques publiques, copiant 306 documents et extraits de textes, dont 126 étaient inédits. Il constate bien vite qu'un personnage historique est dépeint selon les points de vue de ses contemporains et selon les objectifs et les valeurs des historiens qui lui ont succédé. Sur les 7 gouverneurs, 8 intendants et 4 ministres du roi que M<sup>gr</sup> de Laval a connus de son vivant, ils n'ont pas toujours été favorables à l'évêque. Ô tempora! Ô mores<sup>9</sup>!

Il écrit à son ami Gosselin : « [...] des documents sur M<sup>gr</sup> de Laval me font peur et abattent presque tous mes espoirs d'arriver au but que nous nous proposons. Depuis que je suis aux Archives nationales [de France], les objections surgissent, pullulent de toute part. Et ce matin, un assez long mémoire d'attaques directes contre le vénérable prélat a achevé de me casser les ailes. Qu'en faire? Le copier et le présenter au P. Quentin? Il faudrait l'accompagner d'une série de pièces démentissant les assertions qu'on y trouve. N'en pas parler? Serait-ce bien loyal? C'est peut-être un scrupule exagéré, mais enfin plus tard ce même mémoire sera mis à jour et s'il tombe dans les mains d'un historien des Congrégations, le blâme retomberait sur le «secrétaire» [Demers] envoyé par le cardinal<sup>10</sup>... »



Saint François de Laval  
Numéro 50  
Mai 2025

Ce bulletin est publié deux fois l'an et est envoyé gratuitement par la poste. Il se retrouve en format PDF sur notre site web. Nous avons le souci de l'environnement. Votre inscription volontaire à notre liste d'envoi électronique permettra de minimiser l'utilisation du papier. Vous recevrez les prochains exemplaires en format PDF en vous adressant à [centre@francoisdelaival.com](mailto:centre@francoisdelaival.com)

**Pour nous joindre**  
Centre d'animation François-De Laval  
16, rue De Buade,  
Québec (Québec) G1R 4A1  
Téléphone: 418 692-0228  
Courriel: [centre@francoisdelaival.com](mailto:centre@francoisdelaival.com)

Visitez notre site web:  
[www.francoisdelaival.com](http://www.francoisdelaival.com)  
et sur Facebook



Rédacteur en chef: Jean Duval  
Collaborateurs: Daniel Abel,  
Martina de Vries, Cyrille-Gauvin  
Francœur et Gilles Routhier

Conception graphique:  
[lecourscommunication.com](http://lecourscommunication.com)

Tirage: 1000 exemplaires en français  
et 500 en anglais

Membre de l'Association des médias  
catholique et œcuméniques  
(AMÉCO)



Dépôt légal:  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1920-1117

Non, Demers ne cacherait rien. Il revient lui aussi de son Tour de Gaule avec une Idéfix<sup>11</sup> : pour démontrer sans équivoque la sainteté du premier évêque, il prendrait une nouvelle approche, une digne du courage québécois par Toutatis! Il allait attaquer de front les lignes argumentaires ennemies et les assommer à coups de poings!

### À chaque *Positio*, ses objections :

**1911** : *Positio Pars Prima, Animadversiones* et réponse de 174 pages par M<sup>e</sup> Salotti

**1918** : *Nova Positio, Novae Animadversiones* le 28 mars, réponse de 47 pages par M<sup>gr</sup> Verde, jugée insuffisante

**2 juillet 1918** : *Aliae Novae Animadversiones*, celles qui ont bloqué la Cause et auxquelles Demers devait fournir la documentation à l'avocat de la Cause pour y répondre

**1956** : *Altera Nova Positio* de Demers, suivie des réponses aux objections de 1918 en 260 pages par M<sup>e</sup> Mariani publiées dans la *Novissima Positio* de 1958

**1959** : *Novissimae Animadversiones* et réponse de 44 pages par M<sup>gr</sup> Tedeschini

**1960** : Cause acceptée et François de Laval est déclaré vénérable.



Le gouverneur Frontenac, représenté en Jules César par C.-G. Francoeur.

### Le combat des chefs<sup>12</sup> : gallicans vs ultramontains

Au 17<sup>e</sup> siècle, la séparation des pouvoirs entre l'Église et l'État n'était pas la même qu'aujourd'hui; ce qui n'a pas empêché un combat entre les « chefs » pour défendre la supériorité de l'un sur l'autre. Si on s'arrête uniquement à la correspondance entre les ministres et le roi de France avec les gouverneurs et les intendants du Canada, l'image est claire : François de Laval est un César qui abuse de son autorité et garde le pauvre peuple prisonnier de mœurs trop austères, qui minent l'Empire.

Frontenac, du camp retranché gallican, n'y va pas de main morte et envoie au ministre Colbert tout un pudding à l'arsenic<sup>13</sup> : son mémoire de 1677<sup>14</sup>. Il y écrit : « Quasi tous les désordres de la Nouvelle-France tirent leurs sources de l'ambition des ecclésiastiques qui, voulant joindre à l'autorité spirituelle une puissance absolue sur les choses temporelles, font souffrir et murmurer tous ceux qui ne leur sont pas entièrement soumis. »

Quelle sera la contre-attaque de notre héros? Il commence en préparant le champ de bataille : « Le manuscrit n'est pas inédit [...] mais jusqu'ici il ne fut pas pris en considération par les acteurs de la Cause et fut complètement omis dans les diverses *Positiones*. Il est maintenant reproduit pour les raisons suivantes : en 1<sup>er</sup> lieu, pour que les relations entre le SdD et M. de Frontenac, dont parlent tous les historiens canadiens, puissent être mieux expliquées; en 2<sup>e</sup> lieu, pour que l'on puisse voir et juger si les faits rassemblés contre le SdD sont vrais et réellement dignes de censure. »

Mais Demers ne s'en tient pas là. Se faisant légionnaire, il refuse de se réfugier dans la formation défensive de la Tortue, ne cache rien et attaque en Éperon : « Après un examen sommaire du mémoire, on retient deux points : 1<sup>o</sup> que les faits ont généralement un fondement réel, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas de pures et simples calomnies; 2<sup>o</sup> et que sous la plume de M. de Frontenac, ces faits sont déformés et mal interprétés [...] une ambition de gouverner peu

(suite en page 4)



## L'irréductible Demers

(suite de la page 3)



**Formation défensive de l'armée romaine antique dite de la Tortue.** Photo : Wikipédia

commune, alimentée et protégée par des principes gallicans, dont il fut un très fidèle disciple [...] il contrôlait le mouvement des missionnaires, interceptait les lettres, refusait au vicaire général de M<sup>gr</sup> de Laval d'assister au Conseil souverain, etc. On comprend bien qu'avec un gouverneur aussi mal disposé, un évêque de la trempe de M<sup>gr</sup> de Laval devait inévitablement avoir des différends. Et il en fut ainsi. [...] Sans entrer dans les détails, il suffit de noter que M. de Frontenac se montra si enflammé dans toutes ces controverses que même la Cour de Paris, où il jouissait d'une pleine faveur publique, les jugea imprudentes et finit par le rappeler en France en 1682. »

### **Le Domaine des dieux<sup>15</sup> : les honneurs dans l'église**

Avant Frontenac, un autre gouverneur, Argenson, se plaignait de l'évêque : « Je vous ai mandé par le premier vaisseau le règlement que je demandais pour les encensements dans l'église, parce que M. de Pétrée [François de Laval] prétend que le gouverneur ne doit être encensé qu'après le chœur [...] Il forma encore une autre difficulté sur les pains bénits que je présente à Pâques et ne désirait pas qu'ils fussent portés dans l'église avec tambours et fifres<sup>16</sup>. »

Demers rétorque avec une formation tripartite<sup>17</sup> : « Nous croyons utile ici d'apporter quelques points au sujet des questions protocolaires de l'époque : 1<sup>o</sup> le SdD arriva dans un pays où l'absence de dignités ecclésiastiques avait introduit des pratiques honori-

### **Les Douze travaux<sup>25</sup> de Demers**

1. En 1925-1926, Demers se rend en France pour aider le postulateur à trouver et copier des documents d'archives. Nous conservons précieusement son journal de voyage.
2. Le 6 février 1930, la Cause est transférée à la nouvelle Section Historique de la Congrégation des Rites, avec une nouvelle façon de procéder, qui annulait le travail antérieur de Demers.
3. En 1930, Demers travaille sous la supervision du P. Henri Quentin.
4. En 1935, le P. Quentin meurt et est remplacé par M<sup>gr</sup> Antonelli, qui accompagnera Demers jusqu'à la fin.
5. De 1932 à 1940, Demers parcourt le Canada et l'Europe à la recherche de documents pour son argumentaire.
6. De 1940 à 1952, Demers doit rentrer au Canada : c'est la guerre.
7. En 1956, l'*Altera Nova Positio*, œuvre colossale de Demers, est publiée.
8. Entre 1956 et 1958, Antonelli tarde à compléter le dossier et Demers suggère de revenir à Rome pour l'aider.
9. Durant le même période, les bureaux de la Congrégation des Rites déménagent, ce qui retarde le projet de plusieurs mois.
10. Demers suggère un avocat « cher mais expéditif » pour rédiger les réponses aux *Aliae Novae Animadversiones* de 1918.
11. En 1959, Demers publie la 9<sup>e</sup> *Positio*, à laquelle il joint les réponses.
12. François de Laval est reconnu vénérable. Demers peut enfin se reposer.

fiques en faveur du gouverneur, qui le mettaient au premier rang dans toutes les cérémonies civiles et religieuses ; 2<sup>o</sup> à cette époque, la France de Louis XIV était empreinte de gallicanisme. Ainsi, la plus petite usurpation de l'autorité civile dans le domaine ecclésiastique de la jeune Église de la Nouvelle-France, même purement honorifique, risquait d'avoir un effet plutôt néfaste pour l'avenir ; 3<sup>o</sup> la lutte des honneurs entre le gouverneur et l'évêque dépassait les droits strictement personnels de chacun ; mais, aux yeux du peuple, la position hiérarchique de l'Église et de l'État était justement déterminée par ces honneurs respectifs. »

### **La cervoise tiède<sup>18</sup>**

Même les héros peuvent se décourager parfois. Notre bon Demers trouve tant de mémoires « cousu de dégoûtantes faussetés » qu'il en écrit ses doutes à son bon ami Gosselin : « Tout cela m'embarrasse. [...] Est-il vrai que M<sup>gr</sup> de Laval ait si fortement écarté les Récollets du ministère? Il ne pouvait de fait y être bien porté, puisqu'ils travaillaient contre lui donnant l'absolution aux traiteurs d'eau-de-vie... [...] Est-il vrai qu'on a beaucoup exagéré les désordres causés



L'abbé Amédée Edmond Gosselin, vice-postulateur de la Cause, représenté en chef gallois par C.-G. Francoeur.

par la traite des boissons? Un Canadien me faisait justement l'objection il y a quelques jours, mais les rapports des gouverneurs qui ont voulu être sincères et parler sans considération de leurs propres intérêts personnels prouvent-ils bien fondés les dires de M<sup>gr</sup> de Laval et des Jésuites<sup>19</sup>... »

Demers a besoin d'une bonne ration de potion magique pour poursuivre sa mission. Heureusement, Gosselin lui envoie plusieurs documents conservés aux Archives du Séminaire de Québec qui soutiennent le point de vue du premier évêque.

### « Engagez-vous, rengagez-vous qu'ils disaient<sup>20</sup> ! »

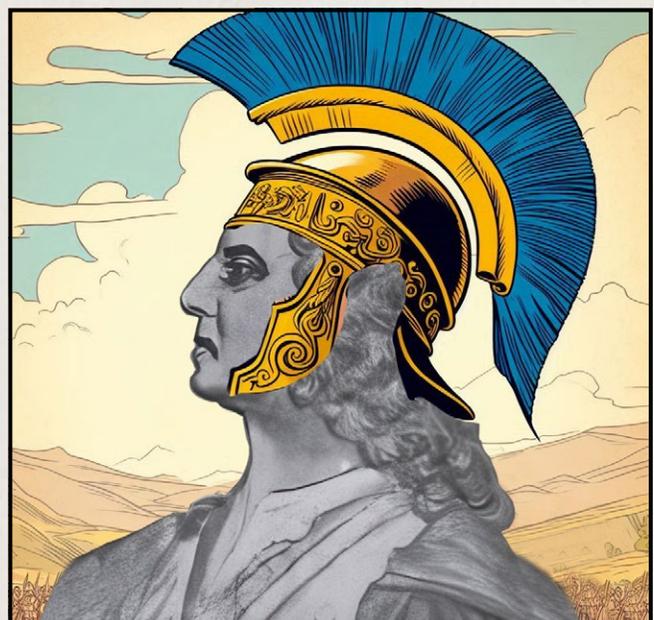
Dans la 3<sup>e</sup> partie de l'ANP, Demers fait venir des renforts : il cite des extraits de témoignages des procès apostoliques, envoyés par Gosselin, qui viennent appuyer sa position. L'avocat du diable avait cité les avis défavorables des historiens Parkman et Garneau. Notre héros répond par la déposition de J. E. Roy, notaire public, dont il juge que « les jugements sereins qu'il porte sur l'œuvre de M<sup>gr</sup> de Laval en général et sur certains auteurs, comme le protestant Parkman et le libéral Garneau, par rapport à leurs jugements sur le SdD, sont dignes d'être notés<sup>21</sup>. »

Roy explique : « L'historien Parkman a jugé que la force de caractère du vénérable SdD provenait plutôt de son obstination et de son ambition de tout dominer. [...] il en veut dans tout le cours de son ouvrage au parti dévot que le v. SdD était censé représenter dans la colonie. Il ne veut pas de la subordination et de la soumission de l'État à l'Église. [...] De tous les historiens français et catholiques du Canada, Garneau est le seul qui reproche au v. SdD sa dureté de caractère et l'ambition qu'il avait d'exercer sa domination partout et sur tous. [...] Il n'y a pas de doute que si en 1845 Garneau eût eu communication des correspondances officielles et des lettres du v. SdD, qui étaient conservées aux Archives du Séminaire, il eût modifié considérablement son ouvrage. Il est évident, en lisant l'ouvrage de Garneau, qu'il a suivi de trop près le texte de la correspondance des gouverneurs, où l'on se plaint du v. SdD et qu'il n'en a pas connu la contrepartie. [...] »

### Il faut rendre à César ce qui lui appartient<sup>22</sup>

Puis Demers en appelle à la cavalerie : deux auteurs estimés<sup>23</sup> qui soulignent le comportement admirable de François de Laval face aux attaques des gouverneurs : « Tous ces actes arbitraires du gouverneur [ici, Mésy],

(suite en page 6)



Le gouverneur Mésy portant un casque attique par C.-G. Francoeur



# L'irréductible Demers

(suite de la page 5)

son attitude hostile vis-à-vis du clergé et des missionnaires ne découragent pas la patiente fermeté, ni la bonté miséricordieuse de l'évêque de Pétrée. » « Aux injures et à l'insolence, il [M<sup>gr</sup> de Laval] oppose le silence et la résignation. Il prie beaucoup et fait prier pour son ancien ami. Avis charitables, représentations bien motivées, sévères réprimandes, il n'épargne rien pour le ramener dans la voie du devoir ; mais par tous ces bons procédés, il ne réussit qu'à l'irriter davantage. »

## Veni, vidi, vici<sup>24</sup> !

Le notaire Roy termine que : « Je désire cependant faire remarquer, après avoir parcouru les correspondances du temps, le contraste frappant qui existe entre le ton hautain, le persiflage et la rudesse des lettres des gouverneurs et intendants, et le ton toujours digne, la mansuétude et la pondération qui règnent dans celles du vénérable. [...] Il est remarquable qu'un de leurs principaux écrivains, le P. Chrestien Le Clercq [récollet], qui avait une plume très mordante, qui a médité un peu de tout dans ses ouvrages et que l'on dit avoir été le porte-parole de Frontenac lui-même, parle dans les meilleurs termes du v. SdD, exalte la pureté de ses intentions et proclame la sainteté de sa vie. »

On peut dire que, peu importe les critiques apportées à François de Laval, l'irréductible Demers le soutient mordicus. Et son combat le mènera à la victoire : M<sup>gr</sup> de Laval est reconnu vénérable en 1960, bienheureux en 1980 et saint en 2014! ■

---

1 Premier titre accordé par l'Église catholique à une personne décédée pour qui un diocèse a ouvert un procès en béatification, et ce, avant d'être déclaré vénérable, bienheureux, puis saint. Une femme est une Servante de Dieu.

2 La série de bandes dessinées et films d'animation *Astérix* est créée en 1959 par René Goscinny et Albert Uderzo.

3 Phrase récurrente d'Obélix dans la série, qui a du mal à comprendre la mentalité des étrangers.

4 Film d'animation *Les douze travaux d'Astérix*, 1976, 8<sup>e</sup> épreuve.

5 Pour un historique complet de la Cause, voir M. de Vries, *Ne devient pas saint qui veut*, Bulletin no 38, p. 1-6 : <https://sfdl.omeka.net/items/show/9874>

6 Georges-Édouard Demers, relateur de la Cause de canonisation de François de Laval, auteur de *l'Altera Nova Positio* de 1956 (ANP), livre ayant mené à bien la Cause.

## La Zizanie<sup>26</sup> : Les Quatre articles de 1682

Une des objections de l'avocat du diable était au sujet de la Déclaration des quatre articles, qui soutient la supériorité des droits gallicans sur ceux de Rome. Demers écrit : « Selon certains témoins du procès ordinaire et du procès apostolique, qui s'appuient sur une assertion erronée de l'abbé Langevin, le SdD, pour ne pas avoir à signer ces Quatre Articles, aurait refusé d'assister à la réunion du Conseil souverain dans laquelle on devait proposer leur acceptation. Cette présumée attitude négative du SdD a prêté flanc à diverses objections du promoteur de la foi, qui reprochait au SdD d'être absent au Conseil souverain au moment où il aurait dû défendre les droits du souverain pontife contre les abus de l'Église gallicane. » Pour prouver la fausseté de cette affirmation, Gosselin demanda à l'archiviste de la province, P.-G. Roy, de produire une déclaration que M<sup>gr</sup> de Laval ne s'est jamais absenté des réunions du Conseil durant la période en question et qu'en fait, les Quatre articles n'ont simplement jamais été envoyés pour enregistrement au Conseil souverain<sup>27</sup>.

7 Amédée Edmond Gosselin, vice-procureur de la Cause à Québec, et correspondant de Demers durant ses Douze travaux à Rome.

8 Le P. Henri Quentin fut le premier rapporteur général de la Cause. À sa mort en 1935, il fut remplacé par M<sup>gr</sup> Ferdinando Antonelli.

9 « Quelle époque! Quelles mœurs! » (*Le bouclier Arverne*, 1968, p. 5) Citation des *Catalinaires* de Cicéron, qui déplorait les mœurs différentes de la jeunesse romaine.

10 Lettre de Demers à Gosselin, 2 août 1933.

11 Le chien Idéfix fait sa première apparition dans *Le Tour de Gaule d'Astérix*, publié en 1965, p. 13, puis suit les héros de ville en ville à travers l'album. À la fin de l'histoire, Obélix le remarque et l'adopte, p. 48.

12 *Le Combat des chefs*, 1966.

13 Chanson « Le pudding à l'arsenic » dans *Astérix et Cléopâtre*, film d'animation 1968, où l'architecte jaloux, qui désire obtenir le contrat accordé par la reine pour lui-même, lui envoie un pudding empoisonné au nom de nos héros pour lui faire croire qu'ils veulent sa mort.

14 ANP, Doc. 47 : Mémoire de Frontenac à Colbert de 1677 et long argumentaire de Demers corrigeant les affirmations du gouverneur : <https://sfdl.omeka.net/items/show/17733>

15 *Le Domaine des dieux* de 1671

16 ANP Doc. 19-3: Lettre d'Argenson à son frère, décembre 1660, et argumentaire de Demers : <https://sfdl.omeka.net/admin/items/show/17713>

17 Formation militaire romaine la plus utilisée par César durant la guerre des Gaules. Elle met ses soldats sur trois lignes : 1<sup>o</sup> les jeunes, 2<sup>o</sup> les troupes d'élites, 3<sup>o</sup> les vétérans.

18 *Astérix chez les Bretons*, 1966, p. 15.

19 Lettre à Gosselin citée ci-haut.

20 Gag récurrent d'un légionnaire soupirant de ne pas avoir les conditions promises dans l'armée lors des campagnes de recrutement. Il fait sa première apparition dans *Le Tour de Gaule*, 1965, p. 10.

21 ANP, Doc. Doc. 71-6 : <https://sfdl.omeka.net/items/show/14903>

22 Matthieu 22:21 : « Il faut rendre à César ce qui appartient à César », soit qu'il fait attribuer le mérite à l'inventeur et non s'approprier sa création.

23 Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au 17<sup>e</sup> siècle*, 1895-1896, vol. 2, p. 337-338 et Gosselin, *Vie de M<sup>gr</sup> de Laval*, vol. 1, p. 447-448.

24 « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu », phrase que César aurait écrite au Sénat après sa victoire de Zéla en 47 av. J.-C. Repris dans les bandes dessinées pour représenter sa victoire gauloise contre Vercingétorix (*Astérix le Gaulois*, p. 14).

25 *Les Douze Travaux d'Astérix*, film d'animation, 1976, où César défait nos héros de compléter 12 défis dits impossibles afin de prouver qu'ils sont vraiment imbattables.

26 *La Zizanie*, 1970, où César envoie un agent semer la zizanie dans le village afin de les conquérir.

27 ANP, Doc. 73, déposition de Pierre-Georges Roy, 30 août 1929 : <https://sfdl.omeka.net/admin/items/show/17819>

# BRÈVES

Par Jean Duval

Il existe de nombreux événements concernant saint François de Laval. Ils sont souvent méconnus et méritent d'être mentionnés. N'hésitez pas à nous les partager.

## 1 Salle Laval à Paris

Le 30 mars dernier, les autorités des Missions étrangères de Paris (MÉP), anciennement le Séminaire des Missions étrangères de Paris, ont dédié une salle à François de Laval, complétant ainsi le souhait d'honorer leurs quatre fondateurs : Pierre Lambert de La Motte, Ignace Contolendi, François Pallu et François de Laval. Pour l'occasion, M. Gilles Routhier, supérieur général du Séminaire de Québec, a été invité à dévoiler la plaque commémorative en présence du P. Étienne Frécon, vicaire général des MÉP, et à faire une communication sur les liens étroits qui ont unis les fondateurs et les deux maisons.



## 2 Allez à toutes rencontres!

En plus de l'exposition permanente sur François de Laval visitée par plus de 180 000 personnes, le Centre a préparé pour la saison 2025-2026 une présentation éphémère inspirée du dernier tableau de Daniel Abel (voir page suivante). L'on y verra saint François qui ne ménageait pas ses efforts pour rencontrer et apporter l'espérance auprès des pauvres, des malades et des autres cultures. Une collaboration avec la paroisse et la Corporation des fêtes de Notre-Dame de Québec. Entrée libre. Une des illustrations de l'exposition par Cyrille-Gauvin Francœur



## 3 Chapelet saint François de Laval

La Boutique-souvenir de la cathédrale Notre-Dame de Québec offre depuis peu un chapelet dit « saint François de Laval ». En plus de l'enfilade de 50 « perles » vertes, on retrouve à la branche terminale un tableau de la sainte Famille, dévotion de François de Laval, et le logo de l'année jubilaire. Le tout est complété par une croix, identique à la croix pectorale de notre saint. Disponible aussi sur le site du Centre. Photos : Fonds Daniel Abel



## 4 Les gisants de M<sup>gr</sup> de Laval; perpétuelle réaffirmation d'un culte

Lors du colloque international «Le médiévalisme au Québec» tenu au Monastère des Augustines de Québec du 6 au 8 février dernier, un des conférenciers invités, Hugues Dupuis, maître en histoire de l'art à l'Université Laval, fait la remarque que le gisant est très peu utilisé dans l'art funéraire québécois. Fait encore plus inusité, deux gisants représentent le même sujet : François de Laval dont l'un se situe à la cathédrale Notre-Dame de Québec (A) et l'autre à la chapelle extérieure du Séminaire de Québec (B).

Photos : Fonds Daniel Abel



# Une même espérance

## 9 jours de prière

avec  
les saints Martyrs canadiens  
sainte Marie de l'Incarnation  
bienheureuse Catherine de Saint-Augustin  
saint François de Laval

Neuvaine du 30 avril au 8 mai



Nouvelle facture visuelle de la Neuvaine des fondateurs de la foi catholique au Canada. Conception : Cyrille-Gauvin Francœur

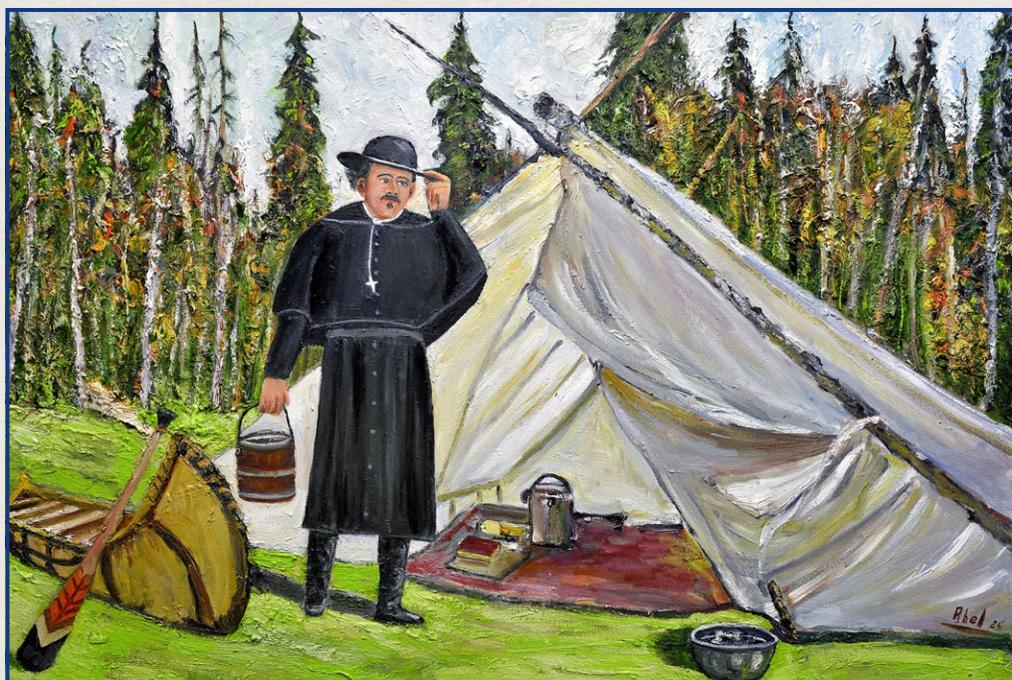
ICONOGRAPHIE

## Un moment de grâce

L'artiste-peintre Daniel Abel s'est commis une autre fois dans une œuvre à ajouter à l'iconographie de saint François de Laval.

« J'ai longuement cherché à représenter ce missionnaire sans ses artifices d'évêque. M'est venue l'idée de le représenter en forêt. Avec un ami, Jean-Claude Filteau, nous avons imaginé cette allégorie, où tous les éléments autour du sujet participent au message. »

Daniel Abel, huile sur toile, 2025,  
61,4 x 91,4 cm (24 x 36 po)



TÉMOIGNAGE

Une note que François de Laval aurait pu écrire à l'âge de 46 ans dans sa pleine maturité d'homme et avec le riche héritage spirituel reçu des maîtres auprès desquels il s'est formé. – Jean-Claude Filteau

*En cette belle journée d'automne 1669, la dixième année depuis mon arrivée à Québec, je reviens de ma visite pastorale à Tadoussac avec mon compagnon, un solide coureur des bois. Parvenus au lieu-dit la Male Baie, nous fîmes une pause pour contempler la forêt giboyeuse et les saumons remontant les cascades d'une belle rivière. Me vins à l'idée de proposer à mon compagnon de profiter du lieu pour s'adonner à son métier, sa passion, pendant quelques jours. Je garderais le camp et prendrais un peu de repos. De fait, il y a quelque temps que je rêve de m'arrêter pour un moment de contemplation et de prière dans un seul à Seul avec mon Seigneur comme au temps des Bons Amis. Tout est si beau que veux me blottir un moment dans sa Grâce.*